

union fédérale
des syndicats
de l'État

la
cgt



■ ■ ■ PROTECTION
SOCIALE COMPLÉMENTAIRE
Où en sommes-nous ?



■ ■ ■ INSERTION PROBATION
Les risques de l'évaluation

FONCTION PUBLIQUE

Égalité salariale femmes-hommes dans la Fonction publique
Les revendications CGT
après la présentation du rapport Descamps-Crosnier



PÉNITENTIAIRE > EUROPE

**ÉCHANGE SUR LES
CONDITIONS DE TRAVAIL**

LA FSESP INVITE LES O.S.



© Virginie Gautron



© Sacha Raoult



© Xavier de Larminat



© Roland Gori

>> POLITIQUE PÉNALE

L'ÉVALUATION, PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !

La CGT insertion probation a organisé un débat entre différents chercheurs concernant la prédiction des risques de récidive des délinquants et criminels. Le contenu de ces échanges sera distribué à l'ensemble des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. La CGT insertion nous explique cette démarche et sa volonté d'engager un débat dans les services sur leurs missions.

La CGT insertion probation lance le débat à travers une campagne dans les services pénitentiaires d'insertion et de probation sur les « outils d'évaluation » des publics.

Pour nourrir ces échanges entre professionnels, les militant.e.s de la CGT ont rencontré quatre universitaires :

Xavier de Larminat, docteur en science politique, travaille depuis dix ans sur la prise en charge des personnes placées sous main de justice. Sa thèse portait sur la probation et s'intitule *Hors des murs*. L'exécution des peines en milieu ouvert.

Virginie Gautron, maître de conférences en droit pénal et sciences criminelles, réalise actuellement une recherche sur l'articulation santé-justice et s'intéresse notamment à la question de l'évaluation des risques de récidive.

Roland Gori, psychanalyste et professeur de psychopathologie, travaille essentiellement sur des essais critiques relatifs à l'analyse du fonctionnement de notre société. Il étudie la manière dont l'opérateur d'« Evaluation », essentiellement quantitatif, procédural et formel, place les sujets dans une situation de

servitude volontaire, de soumission sociale librement consentie.

Sacha Raoult, maître de conférence en sciences criminelles, travaille sur la façon dont la Science, et notamment les méthodes quantitatives, sont utilisées dans les politiques pénales et a regardé de prêt quel était le rôle des scientifiques dans les débats sur la récidive.

Une réflexion sur les outils d'évaluation

De ces regards croisés, la CGT produit ce document qui reprend ces entretiens très riches.

Ce dossier vient à l'appui d'une démarche revendicative sur le sens du travail et de l'accompagnement socio-édu-

catif, à l'épreuve des illusions scientifiques et prédictives.

Depuis plusieurs années, l'administration pénitentiaire est fascinée par les outils d'évaluation ou encore de repérage des publics. Elle fait appel à des « experts » pour concevoir et implanter ce type d'outils dans les services d'insertion et de probation. Construits sur des logiques assurantielles et d'algorithmes, ces outils sont aussi des « produits d'appel » pour des marchés lucratifs (programmes de prise en charge clés en main).

La profession s'était mobilisée avec succès contre le « diagnostic à visée criminologique » outil chronophage de fichage généralisé imposé sans concertation. De l'automne 2014 à l'été 2016, une « recherche-action » visant à l'élaboration de nouveaux outils d'évaluation des publics a donné lieu à une expérimentation dans six services d'Île de France et de la région de Bordeaux. Cette recherche s'est appuyée sur un modèle théorique cognitivo-comportemental venant tout droit d'Amérique du nord, faisant la part belle à la gestion du risque et aux outils d'évaluation « actuels », c'est à dire basés sur des cotations

Depuis plusieurs années, l'administration pénitentiaire est fascinée par les outils d'évaluation ou encore de repérage des publics

chiffrees.

Militer, réfléchir, rencontrer

Notre activité militante et revendicative nous amène constamment à nous questionner sur le sens de notre travail, les logiques à l'œuvre et à nous appuyer sur des recherches. Nous avons ainsi donné à lire le rapport final de cette recherche à plusieurs universitaires, dont les travaux et articles nourrissent notre réflexion.

Ainsi, les avis de ces quatre chercheurs sur les outils d'évaluation actuariels, basés sur la notion du risque, les enjeux d'égalité de traitement des publics à travers ce type d'outils et les conséquences sur les pratiques professionnelles et le lien avec les usagers nous permettent de ne pas nous arrêter à l'apparente évidence et de continuellement nous questionner.

Nous aurions pu nous contenter de publier ces entretiens sur notre site internet mais le fruit de ces entretiens méritait mieux ! Mis en valeur, nous souhaitons en faire un objet, un journal qui peut être conservé, lu, relu, surligné et qui donne envie de prendre le temps de se plonger

dedans. C'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre des personnels et leur offrir cette lecture, de susciter des débats dans les services et pour une fois de se déconnecter un peu...

Alors que l'administration n'a toujours pas officiellement décidé du déploiement de l'outil actuariel promu par cette recherche et qu'elle trépigne d'impatience de diffuser dans les services le référentiel des pratiques professionnelles bourré de références exclusives à l'évaluation du risque, la formation initiale et continue en est le promoteur caricatural depuis de nombreux mois !

Dévolement de nos missions

Aujourd'hui, plus que jamais, l'utilisation d'outils d'évaluation des publics et l'instrumentalisation qui peut en être faite par une politique davantage séduite par l'évaluation de la dangerosité que par la réhabilitation sociale nous inspire la plus grande prudence.

La politique pénale loin des ambitions humanistes affichées au début du dernier quinquennat pour faire de la prison l'exception et remettre la réinsertion au cœur des politiques publiques a pris

un tournant extrêmement sécuritaire depuis les attentats de 2015. En tant que travailleurs sociaux, nous constatons des détournements de missions qui ont des conséquences dramatiques sur le lien de confiance avec nos publics, notamment à travers la lutte contre la radicalisation.

Pour la CGT, ces outils d'évaluation ou encore de repérage s'inspirent de logiques néo-libérales dont les conséquences sur les publics et les pratiques professionnelles sont loin d'être anodines. La gestion du risque innove nos professions, les services publics et la société. En réalité ce sont nos sociétés actuelles qui fabriquent le risque et en font une industrie. Ainsi, d'autres domaines du social ou du service public sont confrontés à ces mêmes velléités, qui tentent de masquer les failles institutionnelles, les politiques d'austérité et les processus d'exclusion derrière la seule responsabilité individuelle.

De plus en plus, les politiques publiques sont construites sur cette illusion que la Science peut les guider, en dehors de toute idéologie. Lorsque l'humain et les sciences sociales sont en jeu, il ne peut s'agir que d'une « imposture ». ♦

EXTRAITS



ADRESSE POSTALE :
LFSE - 263, Rue de Paris
case 502 - 9314 MONTREUIL CEDEX
TEL : (01 55 82 89 69 ou 89 71
MEL : insertion@cgtpip.org
SITE : www.cgtpip.org

Notre démarche

La CGT insertion probation lance le débat à travers une campagne dans les services pénitentiaires d'insertion et de probation sur les « outils d'évaluation » des publics. Pour nourrir ces échanges entre professionnels, chercheurs et des CGT ont rencontré quatre universitaires : Xavier de Larminat, docteur en science politique, Virginie Gautron, maître de conférences en droit pénal et sciences criminelles, Roland Gori, psychanalyste et professeur de psychopathologie, Sacha Raouil, maître de conférence en sciences criminelles.

Une réflexion sur les outils d'évaluation
De ces regards croisés, la CGT produit ce document qui reprend ces entretiens très riches. Ce dossier vient à l'appui d'une démarche revendicative sur le sens du travail et de l'accompagnement socio-éducatif à l'égard des détenus et des délinquants, ces outils sont aussi des produits d'appel pour des marchés lucratifs (programmes de prise en charge des enjans).

Militer réfléchir rencontrer
Notre activité militante et revendicative nous amène constamment à nous questionner sur le sens de notre travail, les logiques à l'œuvre et à nous appuyer sur des recherches. Nous avons ainsi donné à lire le rapport final de cette recherche à plusieurs universitaires, dont les travaux et articles nourrissent notre réflexion.



Le débat

CGT insertion probation : « En quelques mots, pouvez-vous nous présenter et nous dire quelle sont vos domaines de recherche en lien avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), la question de l'évaluation et du travail social ? »

Xavier de Larminat : Je suis docteur en science politique. Je travaille depuis dix ans sur la prison en charge des personnes placées sous main de justice. Ma thèse portait sur la probation au sens large. Elle a été réinterprétée par le jury Le Moule et par le prix Gabriel Tarde décerné par l'Association française de criminologie. Elle a été publiée sous le titre : Heures de la prison. L'exécution des peines en milieu ouvert. Depuis, j'ai également travaillé sur les parcours d'encadrement des SPIP ainsi que sur les missions de Justice en Belgique. Pour réaliser ces deux recherches, j'ai passé plusieurs mois dans différents services, j'ai réalisé des dizaines d'entretiens avec des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP).

Virginie Gautron : « Ces échelles participent à une approche réductionniste de la complexité d'un parcours et d'un individu. »

« La constitution de bases de donnée n'est jamais neutre et les calculs probabilistes ne sont pas sans révéler des considérations socio-politiques, sans agir sur le monde social. Ne nous leurrions pas, une fois l'évaluation actuarielle intégrée dans les pratiques françaises, un traitement algorithmique des données s'imposera progressivement, comme c'est déjà le cas aux Etats-Unis. À n'en pas douter, de nombreux élus y voient déjà un nouveau gadget aux fins de communication politique, alors même que cette méthode présente de très nombreux biais. »

Roland Gori : « Ce n'est pas du tout une démarche spécifique à votre milieu et au travail de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation dans la mesure où, comme le dit Ulrich Beck, nous vivons dans une société du risque. C'est-à-dire que nos sociétés actuelles fabriquent le risque et en font même une industrie. Et donc le risque, pour aller vite, est venu remplacer des concepts comme ceux d'angoisse, de culpabilité, de responsabilité et vient témoigner d'une certaine manière de gouverner les citoyens transformés en individus-consommateurs. »

« Cette manière de vider la société de sa substance humaniste au niveau de l'exercice de nos métiers est quelque chose de terrifiant. »

OUTILS D'ÉVALUATION DES RISQUES OU « OUTILS À RISQUES »

Xavier de Larminat : « ...la volonté de faire table rase du passé qui accompagne les discours sur l'évaluation des risques va dans le sens opposé. C'est une erreur fondamentale. »

Virginie Gautron : « Ces échelles participent à une approche réductionniste de la complexité d'un parcours et d'un individu. »

« La constitution de bases de donnée n'est jamais neutre et les calculs probabilistes ne sont pas sans révéler des considérations socio-politiques, sans agir sur le monde social. Ne nous leurrions pas, une fois l'évaluation actuarielle intégrée dans les pratiques françaises, un traitement algorithmique des données s'imposera progressivement, comme c'est déjà le cas aux Etats-Unis. À n'en pas douter, de nombreux élus y voient déjà un nouveau gadget aux fins de communication politique, alors même que cette méthode présente de très nombreux biais. »

Roland Gori : « Ce n'est pas du tout une démarche spécifique à votre milieu et au travail de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation dans la mesure où, comme le dit Ulrich Beck, nous vivons dans une société du risque. C'est-à-dire que nos sociétés actuelles fabriquent le risque et en font même une industrie. Et donc le risque, pour aller vite, est venu remplacer des concepts comme ceux d'angoisse, de culpabilité, de responsabilité et vient témoigner d'une certaine manière de gouverner les citoyens transformés en individus-consommateurs. »

« Cette manière de vider la société de sa substance humaniste au niveau de l'exercice de nos métiers est quelque chose de terrifiant. »

- NOUS CONSTATONS DES DÉTOURNEMENTS DE MISSIONS QUI ONT DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES SUR LE LIEN DE CONFIANCE AVEC NOS PUBLICS

Virginie Gautron : Je suis maître de conférences en droit pénal et sciences criminelles. Je travaille actuellement une recherche sur l'articulation santé-justice et m'intéresse notamment à la question de l'évaluation des risques de récidive. Je termine également une recherche relative aux injonctions de soins, des injonctions seront traitées lors d'un colloque à Nantes les 19 et 20 juin 2017.

Roland Gori : Je suis psychanalyste et docteur en philosophie honoraire de psychopathologie. Je travaille sur la question de la Science peut les guider, en dehors de toute idéologie. Lorsque l'humain et les sciences sociales sont en jeu, il ne peut s'agir que d'une « imposture ». ♦

CGT INSERTION PROBATION

► **Sacha Raoult** « Il me semble qu'en réfléchissant en terme de risque, l'administration pénitentiaire s'engouffre dans quelque chose dont elle ne mesure pas les implications, notamment en termes éthique. »

« Que les assurances aient besoin de tels modèles statistiques pour rentrer dans leurs frais, c'est une chose. Décider le destin des détenus avec la même façon de réfléchir en est une autre. Il y a quelque chose de profondément injuste dans la responsabilité collective (le fait de payer pour les actes des autres) et l'emploi de la notion de risque dans le système de justice pénal introduit une dose très forte de responsabilité collective. »

UNE IMPOSTURE SCIENTIFIQUE

► **Xavier de Larminat:** « C'est un modèle qui s'applique aux sciences expérimentales (physique, chimie, biologie...) mais qui n'a pas de sens pour les sciences humaines et sociales, qui disposent de leurs propres méthodes, en raison de l'impossibilité d'isoler en laboratoire les différentes dimensions du comportement de l'homme en société. Parler de « données probantes » en matière de criminologie, en se référant souvent à des recherches dans le domaine bio-médical, laisse à penser que la délinquance serait une maladie à guérir. C'est une vision non seulement erronée mais aussi dangereuse. »

► **Roland Gori** « Pour résumer très rapidement, ce discours est le refrain qui revient dans toutes les professions, c'est scientifique et c'est international. Sauf qu'il faudrait encore le prouver et ne pas se contenter de le dire! On a parfois l'impression que c'est du scientifique dry, comme le canada dry! Ça ressemble à la science, ça a le goût de la science, mais c'est pas de la science! C'est pas parce qu'il y a des chiffres que c'est scientifique. »

« La « Littérature internationale », ça c'est la tarte à la crème qu'on nous fait avaler comme couleuvre dans à peu près tous les métiers: en réalité ça sous entend que c'est anglo-saxon. Donc, en gros, cela veut dire que nous devrions partager et absorber comme des éponges l'éthique anglo-saxonne et en particulier une éthique pragmatiste, matérialiste, utilitariste. »

UNE LOGIQUE DE MARCHÉ DERRIÈRE CES OUTILS D'ÉVALUATION

► **Virginie Gautron** « Être scientifique, c'est reconnaître les limites des

connaissances que nous produisons. Or, cette prudence n'est pas toujours de mise lorsque ceux qui construisent ces échelles sont aussi ceux qui les vendent, ainsi que les manuels et/ou formations qui vont avec. »

► **Roland Gori** « Il est très difficile d'apporter un contre-discours à cette révolution symbolique conservatrice qu'est le néo libéralisme. Néolibéralisme qui est en crise car plus personne ne croit en ce modèle comme facteur de réduction des inégalités et d'accès au bonheur. Par contre, nous continuons à pratiquer ces logiques de fonctionnement dans nos métiers et cela entraîne des crises éthiques chez les professionnels qu'il faudrait dénoncer. »

► **Sacha Raoult** « Les évaluations positives des outils sont très souvent le fait de chercheurs qui ont des conflits d'intérêts non déclarés, c'est-à-dire qui ont intérêt à évaluer favorablement les outils (à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide) parce que cette évaluation positive correspond à des financements, des ventes de manuels, des formations etc. »

OUTILS D'ÉVALUATION ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES USAGERS?

► **Xavier de Larminat** « L'idée que ces données seraient prédictives de la récidive n'est que l'effet d'une prophétie auto-réalisatrice qui légitime le fonctionnement inégalitaire du système pénal. »

« Oui, le jugement clinique peut entraîner des inégalités, cela ne fait aucun doute. Cela fait partie de tout métier relationnel d'impliquer une part de subjectivité. Le recours aux outils d'évaluation actuariels n'est certainement pas l'un de ces moyens. Au contraire, ils posent eux-mêmes d'importants risques de discriminations, comme le soulignent notamment les travaux de Bernard Harcourt ou de Kelly Hannah-Moffat. »

« L'habillage technologique masque la part de subjectivité liée au choix des méthodes de calcul, à la construction des catégories et au mode d'enregistrement des données. »

► Virginie Gautron

« En outre, parmi les facteurs de risque, ces échelles n'incluent pas ce qui relève de défaillances institutionnelles. »

« Je m'interroge toutefois sur les excès d'une approche tournée vers la responsabilisation des condamnés, lorsqu'on demande à ceux qui sont le moins capables de le faire de se responsabiliser, avec le risque en cas de manquement de sur-pénaliser les pu-

blics les plus fragiles, économiquement et psychiquement. Quelle sera par ailleurs la plus-value de ces prises en charge si, après la phase d'évaluation, les Services Pénitentiaires d'insertion et de probation n'ont pas réellement de moyens pour assurer le suivi comme, plus globalement, les structures d'insertion, le logement, de soin, etc. ? »

► **Roland Gori** « Il y a une phrase qui illustre ce propos que je cite souvent qui dit que « l'objectivité dans les relations entre les humains qui fait fi de toute idéologie est déjà devenue en elle-même une idéologie qui nous invite à traiter les hommes comme des choses ». »

LES OUTILS D'ÉVALUATION À L'ÉTRANGER?

► **Xavier de Larminat** « Pendant deux ans, j'ai réalisé (en Belgique) une recherche sur les maisons de justice (l'équivalent des SPIP en milieu ouvert). Jusqu'ici, les responsables de cette administration ont toujours refusé l'utilisation d'outils actuariels. Ils défendent au contraire la dimension clinique de la prise en charge, fondée rationnellement sur les théories de la communication et sur une approche systémique consistant à appréhender la personne globale dans son environnement. »

► **Virginie Gautron** « Ces instruments ont également été utilisés non pas pour améliorer qualitativement les prises en charge, au profit des condamnés, mais dans une perspective purement gestionnaire. Tous les agents de probation étrangers sont d'ailleurs loin d'être persuadés de l'intérêt et de la fiabilité de ces instruments, ce qui tend là encore à être passé sous silence en France par leurs promoteurs. »

EVALUATION DES PUBLICS OU DES SERVICES PUBLICS?

► **Roland Gori:** « Nous sommes dans une situation de taylorisme généralisé, c'est-à-dire qu'il y a un clivage de plus en plus grand entre les décideurs et les exécutants. Et on demande aux professionnels de mettre en œuvre les actes que l'on a définis pour eux en fonction des protocoles d'évaluation. Il y a une prolétarisation des métiers aujourd'hui qui fait que ce sont les machines algorithmiques qui capturent le savoir, le savoir-faire, le savoir-être des professionnels. » ♦

LIRE L'INTÉGRALITÉ
DOCUMENT À TÉLÉCHARGER

www.cgtspip.org